

**Page facebook : @LaPossonniere**

Initiée par un habitant de La Possonnière depuis plusieurs années, la page Facebook de la commune est gérée désormais par les services administratifs de la mairie. Les associations peuvent faire relayer leurs informations. Avec l'arrivée des beaux jours, n'hésitez pas à vous abonner à la page pour connaître toutes les animations et informations !



**Tricot-thé au port le 2 juin de 14h30 à 17h30**

Atelier ouvert à tous dans le cadre de la commémoration de 14-18 création de déco au tricot, au crochet, (fleurs, fanions, carrés, enroulement sur baguette de bois...) pour enfants et adultes

CASP Possosavennières présente



MAWYD LES COUZINS D'OCTAVE THE UPRISING  
SÉLECTOR PHIL PLANÈTE REGGAE  
SPECTACLE D'ENFANTS animé par LES TÊTES EN L'AIR

Billetterie : [www.freshstival.com](http://www.freshstival.com)  
Prix sur place : 8€ Prévente 6€  
Infos : 0626878339

**O Printemps !**

*Le temps d'un dernier frisson  
Feuille verte de ma sève  
Mon jardin, ma passion  
Suc et miel de mon rêve*

*Le temps de te dire  
Frémissant sous l'écorce  
Sous la terre, à venir  
Gonflé de ta force*

*Le temps d'une caresse  
Sur une tige, un bouton  
Cœur de mon ivresse  
A moi ton calice, ta chanson.*

Ludovic Auteurs Poésies

**La saison touristique redémarre**

Le **Parc de l'Arche Mini Golf Géant** entame sa deuxième saison, venez découvrir plus de 30 pistes sur gazon synthétique, un parc bucolique de 3 hectares dans le style Ouest américain (02 41 72 65 50)  
Bien sûr le **Jardin des kangourous** comme chaque année vous propose une immersion avec les kangourous dans un cadre arboré de qualité. (02 41 72 65 50)  
Avec **Terre et Loire** profitez de balades personnalisées en bateaux traditionnels au départ du port, pour une découverte du grand fleuve. Départ à partir de 5 personnes (06 30 05 55 40).  
Le **passer de Loire** est reconduit et vous permettra les samedis et dimanches après midi de juillet et août de relier d'une manière originale l'île de Béhuard, la vallée de Rochefort et d'élargir le périmètre des randonnées pédestres ou vélos. (Office de tourisme Loire Layon Aubance).

La **Guinguette** a fêté ses 20 ans, mais nouveauté cette année : rillettes de poissons et de porc à tartiner à toute heure et sans réservation ! Animation musicale tous les vendredis et samedis soir en juin, juillet et août.  
**Notre camping** vient d'être reconduit 2 étoiles et labellisé « Loire à vélo », un gage de qualité qui séduira, nous l'espérons, les nombreux touristes de passage. N'oublions pas tous nos hébergeurs en gîtes et chambres d'hôtes qui participent à un accueil de grande qualité sur notre commune. (Guide pratique, site internet et Office de tourisme Loire Layon Aubance).

Reste à conjuguer cela avec une belle météo, et ainsi confirmer l'attrait touristique de La Possonnière avec des retombées économiques non négligeables.

**Bel été à tous !**



**C'est bientôt la fin des classes : les fêtes des écoles se préparent**

La **fête des écoles publiques** se déroulera le samedi 23 juin à partir de 15 heures au sein du complexe sportif « Jean Fouliard ». Organisée conjointement par l'association des parents d'élèves et les enseignants, cette manifestation permet de présenter des spectacles joués par les enfants. Cette année, le thème de la fête sera « la biodiversité », thème en lien avec le projet mis en place au sein des écoles tout au long de cette année.



La **fête des écoles privées** se déroulera le dimanche 1<sup>er</sup> juillet sur le site du parc du Fresne à Savennières comme l'année dernière. Ces fêtes de fin d'année sont aussi des moments de partage entre parents au détour d'un stand.

**ZIK, sans faim, Pour Toit : le CONCERT**

**Samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018, salle des Svaurettes, de 14h00 à la nuit**, la musique sera reine et il y en aura pour tous les goûts !  
Les musiciens de l'association la Lyre animeront à votre intention **une grande rencontre festive**, née du désir d'allier musique et œuvre caritative.  
**Tous les bénéfices de la journée (entrées et bar) seront reversés aux associations « les Restaurants du cœur » et « Pour Toit », chacune connue localement pour ses actions envers les plus démunis.**  
En début d'après-midi, ouverture de la manifestation par de la musique baroque, puis les familles pourront faire découvrir à leurs enfants les contes de Patricia Ouvrard et le spectacle musical

créé à leur intention par Eric Mandret de la Compagnie Luciole et Grillon. Ensuite, interviendront des artistes ou des ensembles vocaux, des groupes de variétés et de rock de la région. Orgue de barbarie, fanfare et quelques surprises vous emporteront également dans un autre univers lors d'intermèdes musicaux, pour votre plus grand plaisir. Tous les intervenants, musiciens ou organisateurs sont bénévoles. Un après-midi et une soirée complète et utile pour 8,00€ (gratuit pour les moins de 18 ans). Restauration et bar sur place. Une bonne façon de finir la période estivale avant de recommencer vos activités associatives !



**La Translayon passera par La Possonnière**



Cette année encore La Possonnière aura l'occasion de voir passer la Translayon. Retrouvez les au port le dimanche 10 Juin à partir de 9h30



**Gens d'Louère vous invite à l'Apéro au bord de l'eau**

L'été arrive avec ses belles soirées et ses envies festives. L'association Gens d'Louère va s'installer le vendredi 20 juillet à partir de 18h30 sur les quais du port de La Possonnière pour son "Apéro au bord de l'eau". Animation musicale avec le groupe "Les Frangins", deux guitaristes chanteurs entre chansons françaises rock et chansons world le tout en mode acoustique. Réservez votre soirée ; ils seront là pour vous accueillir autour d'un plateau apéritif.



VAL DE LOIRE PATRIMOINE MONDIAL

**édito**



Le 20 avril dernier nous avons inauguré l'avenue et la place de la gare. De nombreuses personnalités étaient présentes aux côtés de vos élus communaux et des possonnéens venus en nombre. Tous se sont félicités de ces nouveaux aménagements sécuritaires et esthétiques. Après concertation avec les riverains et analyse des données enregistrées par notre radar pédagogique, nous avons choisi de réserver la circulation rue des Castors et Cité de la Roche de Line aux piétons, vélos, riverains, services et servitude. Un article de ce Posson vous communique les arguments qui nous ont amenés à faire ce choix.

Un second chantier arrive aussi à sa phase terminale. Depuis la mi-avril, le city stade est opérationnel. Cet aménagement, inspiré par nos jeunes conseillers municipaux du premier CME, valide la première tranche du Parc de l'Europe. Plantations et engazonnement seront réalisés à l'automne par nos services techniques. Le 9 juin prochain dès 15 heures nous vous proposons de venir découvrir ce nouvel espace. Des animations et démonstrations vous feront découvrir les multiples utilisations de cette aire de jeux. A 17h après l'inauguration, bénévoles et sportifs de l'année seront mis à l'honneur. Je profite de cet édito pour une fois de plus saluer l'engagement de tous auprès de notre mouvement associatif. J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer à notre fête du port, les 2 et 3 juin, avec une thématique originale proposée par notre comité de fêtes : « La Possonniere, village d'irréductibles gaulois ». Tout un programme par Toutatis !

Jacques GENEVOIS  
Maire de La Possonniere

**Posson**

[www.la-possonniere.fr](http://www.la-possonniere.fr)

**actualités**

**Inauguration du City Stade pour les beaux jours**



Les travaux sur la place de l'Europe commencés en mars ont bien avancé. Tout n'est pas encore terminé mais l'implantation du city stade a pu se faire dans les temps et très rapidement. Il est opérationnel depuis le 23 avril. Les travaux pour les abords du city stade et pour l'aménagement paysager en juin, finaliseront ce nouvel espace qui se nommera « Parc de l'Europe ». L'inauguration du city stade aura lieu le **samedi 9 juin** où des démonstrations sont prévues de 15h à 17h suivies de la mise à l'honneur des sportifs et bénévoles des associations. Venez nombreux... avec ou sans vos baskets !

**La 21<sup>e</sup> fête du port de La Possonniere**



Organisée par le Comité des Fêtes de La Possonniere, elle aura lieu le **samedi 2 et dimanche 3 juin** avec pour thème « les Gaulois à La Possonniere ». L'affiche, et son style bandes dessinée, collectionnée par des amateurs chaque année, a été dessinée par l'artiste graphique, Vincent Bruneau. Elle met en valeur le port et les festivités à venir du week-end. La 2<sup>e</sup> cv en bois existe bel et bien et sera visible le dimanche toute la journée. Elle a été construite en bois fruitier par Michel Robillard, de Loches, entièrement fabriquée de ses mains. Il mettra également à disposition des visiteurs une magnifique exposition de maquettes en bois (des pièces uniques en poirier, noyer, cerisier, abricotier et pommier). Son travail de précision a été récompensé par une médaille d'or en 2004 au mondial de la maquette porte de Versailles.

- Les festivités débuteront **samedi 2 juin** à partir de 17 h avec deux groupes musicaux : « les frangins » (chansons françaises et autres) et H.Y. (rock celtique), ce dernier groupe intervenant avant et après le feu d'artifice « spécial Posso » tiré vers 23 h par le maître artificier, Dominique Falligand.

- Le **dimanche**, de 9 h à 19 h, chacun pourra flâner au port dans les allées du fidèle vide-grenier, dont le succès va croissant en raison notamment de son organisation fiable et solide. Il sera animé par Mister Dom.

Tous les véhicules de collection seront exposés place de la mairie, entre 9 h et 10 h avant qu'ils empruntent les bords de Loire pour un retour au port aux environs de midi. L'animation musicale non-stop toute la journée sera assurée par le DJ Christian.

Le président Pierrick Boissel vous souhaite un très bon week-end gaulois, et ajoute avec un sourire taquin « vous pouvez venir déguster la Possomagique... et pourquoi pas une tranche de sanglier ! Enfin, plutôt du cochon grillé... ».

À bon entendeur Gaulois et Romains !

**Restauration sur place et fête foraine**

**Revue municipale de LA POSSONNIERE**  
mairie@la-possonniere.fr - Tél. 02 41 72 20 75

Directeur de la publication : J. Genevois - Rédacteurs : J. Genevois, E. Rousseau, P. Margot, J-L Mahé, I. Gaubert, JC Brevet, C Vary, A. Fagat, A. Lahay  
Photos : I. Gaubert, clubs sportifs et culturels, P. Margot, E. Rousseau, DD Lefrère - Maquette et Impression : ANJOURPRINT, Longué Jumelles

## état civil

<b>Naissances :</b>	
Margot COSNEAU	1/4
Adèle POUSSARD	5/4
Célestine GUION	16/4
<b>Mariage :</b>	
Elodie ROBERT	
et Achille MONIER	12/5
<b>Décès :</b>	
Alain VALLÉE	27/3
Paul BODY	3/4
Robert DION	20/4
Jeannine LE GOFF	4/5
Gérard BAUMIER	9/5

## Rue du Guet : avis à la population



La belle saison pour les cyclistes a repris avec l'arrivée des beaux jours. La rue du GUET située sur le circuit de la « Loire à Vélo » a retrouvé ses adeptes de la « petite reine ». Malheureusement les infractions se multiplient à nouveau par des automobilistes ne respectant pas les sens interdits situés à chaque accès de cette voie. Le danger de collision est réel entre autos et vélos et nous avons déjà déploré des accidents certes jusqu'à aujourd'hui sans trop de gravité mais demain ... cyclistes contre automobilistes ; les projections ne sont pas les mêmes en cas de choc !

**Rappel :** Si vous vous faites contrôler par la Gendarmerie pour non respect d'un sens interdit, il vous en coûtera une amende de 125€ et un retrait de 4 points sur votre permis de conduire. **Aussi, amis automobilistes vous êtes invités à respecter le code de la route et les cyclistes.**

**Le printemps est là, pensez à nettoyer les trottoirs devant votre propriété**



## SIEML, Syndicat Intercommunal d'Energie du Maine et Loire, à quoi ça sert ?

### Un peu d'histoire :

De 1880 à 1924, l'électricité arrive dans nos campagnes mais d'une façon anarchique. En 1925, naissance du SIEML qui organise alors la distribution de la « Fée électricité » dans les zones rurales de notre département. Le SIEML, service concédé par les communes de Maine et Loire, étend désormais sa compétence sur l'ensemble du département à l'exception des grandes villes : Angers, Saumur, Cholet, Segré. Chaque commune a son délégué désigné pour faire le lien avec cet organisme.

### Ses missions sont :

- D'assurer la maîtrise d'œuvre dans les nouveaux lotissements, les extensions, de la mise en place des réseaux souples : électricité, éclairage, télécommunications.
- De gérer le parc de luminaires en rénovant celui-ci et en assurant la maintenance des 90 000 points lumineux du département (400 sur La Possonnière).
- De conseiller en matière d'énergie. Il peut à la demande des communes réaliser des diagnostics sur les bâtiments communaux, et ceci afin de réduire les factures d'énergie.
- De développer depuis 2014, l'installation de bornes de rechargement pour véhicules électriques. Une borne est installée à La Possonnière en bas de la place de la Mairie.

### Les finances :

Les travaux, après présentation de devis, sont financés par les communes par des fonds de concours. La part communale variant de 25 % à 100 % suivant le type de travaux. (25 % pour un renforcement de réseau électrique, 100 % pour des travaux de télécommunication). Chaque opération de travaux fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal. La différence étant financée par la taxe sur l'électricité : 14 %, la FCTVA + TVA : 9%, les emprunts : 8%, les redevances R1 R2 : 5%

### Travaux, coût, éclairage et horaires

Les travaux sont réalisés par des entreprises privées sélectionnées par appel d'offres par le SIEML. En matière d'éclairage public, désormais ce n'est plus la quantité de lumière qui est privilégiée mais la **qualité** de celle-ci. Des économies d'énergie sont réalisées également par le choix des lampes. Par exemple, avenue de la Gare, les lampes de 250 watts ont été remplacées par des lampes à LED de 50 watts de puissance.

**Le coût du déplacement** pour un dépannage varie entre 110€ TTC pour une intervention sous 21 jours et 450€ TTC pour une intervention la nuit, le WE, les jours fériés. Une lanterne en panne dans une rue peut attendre jusqu'à 21 jours pour être dépannée. Un quartier entier



Le sera sous 24h00 à 7 jours maximum. Les pannes sont à signaler à la Mairie.

**Rappel :** Les horaires d'allumage de l'éclairage public sur la commune sont les suivants : allumage à la tombée de la nuit ; extinction à 23h00 ; ré-allumage le matin à 7h00 ; extinction au lever du jour. Une dérogation est faite pour 3 secteurs : le port, la place de la Mairie, le complexe sportif qui restent allumés jusqu'à 2h00 du matin les nuits du vendredi et du samedi soir.

## Nouveau schéma de circulation chemin des castors et cité Roche Line

Pendant les travaux de l'avenue et de la place de la gare, un sens interdit avait été posé chemin des Castors dans le sens Gare/ cité Roche de Line, afin de favoriser le travail des entreprises.

Cet aménagement provisoire a amené les élus à réfléchir à un nouveau plan de circulation pour ce quartier. Les riverains ont été conviés à une réunion et ont exprimé leur quotidien sur la circulation dans cette rue. Vitesse excessive, difficulté de croisement, dangerosité pour les cyclistes et piétons, difficultés d'accès ont confirmé la nécessité de proposer de nouvelles solutions.

Pour vérifier ces ressentis, un radar pédagogique a été installé pour vérifier le nombre et la vitesse des véhicules empruntant le chemin des Castors et l'avenue de la Gare pendant une période de 8 jours. 397 véhicules ont emprunté le chemin des Castors dans le sens Roche de Line vers la Gare avec des « pics » de 15 véhicules à 8h15 et 18h15. Avenue de la Gare, 584 véhicules descendants et 866 remontants ont été comptabilisés.



Les développements des quartiers des Guigniers et du Tertre Huet, ainsi que le futur aménagement de la liaison douce qui intègre dans son parcours le chemin des castors ont aussi été pris en compte.

En accord avec les riverains, l'équipe municipale a décidé de réserver l'accès à la Cité Roche de Line et au chemin des castors aux riverains, services, servitudes, vélos et piétons. Des panneaux de sens interdit seront mis en place à l'entrée de la Cité Roche de Line sur le RD 111 et à l'entrée du Chemin des Castors coté gare SNCF.

étant mutualisé avec le secteur n° 2, les agents travailleront à Chalonnes-sur-Loire : une équipe de 6 agents interviendra sur les communes de Chalonnes, Chateaufonds, Champocé, St Germain, St Georges et La Possonnière. Le nombre de postes en ETP à l'échelle du secteur n° 1 reste stable, à l'exception d'un poste d'assistant(e) de secteur qui sera créé à hauteur de 0.5 ETP, pour arriver à 1 ETP. Il s'agit d'un agent administratif qui sera chargé du secrétariat du responsable de secteur et de diverses missions administratives. Les agents techniques communaux ont été invités à formuler leurs vœux d'affectation mi-mai et devraient être officiellement transférés à la Communauté de communes en octobre, étant précisé que le déploiement de la nouvelle organisation sur le terrain, en secteurs, ne s'opérera pas avant le début de l'année 2019.

## Une inauguration ensoleillée pour la belle avenue de la gare

Le 20 avril dernier en présence de nombreuses personnalités, élus, riverains, l'avenue et la place de la Gare à La Possonnière ont été inaugurées. Depuis plus de 153 ans l'histoire de notre commune et son évolution sont associées à celle du chemin de fer. Avec la Loire à vélo et le nouveau cadencement depuis le 2 juillet 2017, cette relation s'est encore renforcée. Un des principaux projets de voirie du mandat a été le réaménagement de l'avenue de la gare. Rue très empruntée, il était nécessaire de la repenser pour plus de sécurité, de favoriser l'utilisation de transports doux, de rénover les réseaux souterrains et d'effacer les réseaux aériens.

Si ce projet conduit de façon remarquable a pu aboutir c'est grâce au soutien de plusieurs partenaires. Ainsi l'état, par le concours de la DETR a financé ce projet à

hauteur de 21% soit 87 925 €, la région des Pays de la Loire à hauteur de 18% soit 77 762, 40 € pour l'accès à la gare, le département de Maine et Loire 2% soit 7 448 € par le produit des amendes de police, la communauté de communes Loire Layon Aubance par une subvention équipement voirie de 57 100 € soit 13,5% de l'opération. La part communale s'élève donc à 201 323, 25 €.

Ce projet se termine et une nouvelle réflexion s'engage. Avec la communauté de communes Loire Layon Aubance, et en accord avec le service INFRA de la SNCF et la Région Pays de La Loire, une étude, financée par la communauté de communes, et réalisée par la CCI va bientôt être lancée. Il s'agit de réfléchir à une réaffectation des anciens logements de fonctions situé aux étages du bâtiment, près de 1000 m<sup>2</sup> à ce jour désaffectés, en locaux pouvant accueillir des

espaces professionnels. Une étude qui, nous espérons, concrétisera nos projections et renforcera plus encore la place de la gare dans notre cité.



## Quels sont les projets du nouveau CME ?

Depuis le mois d'octobre 2017, les 13 membres du Conseil Municipal d'Enfants (CME) commencent à mettre en œuvre les différents projets retenus. Répartis en trois groupes (Nature/Environnement, Culture/Sport/Loisirs et Solidarité/événementiel), les jeunes élus se réunissent un mardi sur trois encadrés par un animateur de l'Alaé. Chaque semestre, ils se retrouvent dans la salle du conseil municipal pour partager avec les élus adultes leurs projets. Au sein des commissions, on peut noter l'organisation d'une sortie au mini-golf géant de l'Arche ainsi qu'une réflexion pour plus d'activités sur le temps du midi à l'école. Autre projet bien avancé : la mise en place d'une collecte de jouets pour les enfants hospitalisés au sein du CHU d'Angers. Il est encore possible de venir déposer des jouets soit à la Mairie soit au Ponton. La troisième commission, quant à elle, étudie la mise en place d'un poulailler auprès des écoles dans le but de réduire les déchets liés au restaurant scolaire. Ils participent également aux différentes manifestations de la commune (vœux du maire, commémorations, et dernièrement à l'inauguration de l'avenue de la gare.)



## Un bénévole cycliste, cuisinier et bricoleur !



Patrick, devant le Ponton, prêt pour l'activité vélo

Parce qu'il a eu envie de donner de son temps pour les autres, Patrick Allaire s'est investi dans les activités hors temps scolaires, les T.A.P.

Patrick habite à La Possonnière depuis quatre ans, dans la maison familiale qui a connu quatre générations de la même famille. Hôtelier pendant de longues années, il s'adonne aujourd'hui à des activités de loisirs, telles que les voyages, les balades en vélo, le bricolage, et l'accompagnement des enfants aux T.A.P. depuis le tout début de leur création, en 2014.

Souriant, l'humour communicatif, il est très apprécié des enfants et des animateurs.

« En fonction des saisons, je participe aux TAP vélo avec Véronique, cuisine avec Sophie et petits bricolages avec Patricia et les animatrices de l'ALAÉ. J'apprécie la souplesse du fonctionnement qui me permet d'ajuster ma disponibilité en fonction de mon emploi du temps. C'est nous, bénévoles, qui choisissons la période

où nous voulons nous investir et le jour qui nous arrange ».

L'itinéraire de l'activité vélo est adapté en fonction des groupes, des tranches d'âge, de la météo. L'équipement de sécurité est obligatoire et la caisse à outils à portée de main en cas de besoin.

Pour ce qui est de l'activité cuisine, c'est surtout un moment autour de la confection d'un goûter qui doit être réalisé assez vite pour qu'il soit mangé sur place. « Pour eux, c'est surtout le plaisir de faire ensemble des recettes qu'ils peuvent reproduire chez eux. Ils ont fait des pizzas, des mug cakes au chocolat, des roudoudous dans des coquillages que j'ai ramenés de la mer. La pâte crue, ils adorent aussi... ».

Le petit bricolage, autre activité des TAP, a permis aux enfants de confectionner des bougies, des décorations de Noël, des sets de table, etc.

« Contrairement aux animateurs, nous n'avons pas la contrainte de la discipline, on a le plaisir d'être avec les

enfants. J'aime bien quand on discute ensemble ; les plus jeunes me voient comme un papy, un confident aussi parfois. Avoir le sourire c'est important pour notre relation avec les enfants ».

« Participer à ces activités, ça empêche de vieillir trop vite et c'est aussi pour notre plaisir. Les enfants me disent bonjour dans la rue, certains font le « check », et puis l'équipe d'animateurs est très sympa. Le pot et le pique-nique de fin d'année avec les bénévoles et les élus, c'est un moment à ne pas manquer ! ».

**Vous êtes intéressé(e) par une activité sur le temps des TAP (15h45 à 17h), prenez contact avec l'équipe d'animation au 06.21.37.04.51.**

## L'Atelier d'Elodie, nouveauté capillaire à La Possonnière

C'est officiel depuis le 2 mai 2018, le salon de coiffure mixte de La Possonnière devient l'Atelier d'Elodie.

Dans les mêmes locaux, légèrement réaménagés et aérés, Elodie Dubarry accueille dorénavant ses clientes et clients sur les mêmes horaires mais en plus, le **lundi après-midi**. Cette nouvelle plage horaire correspondait à une demande réelle, des commerçants par exemple. A la recherche actuellement d'un mi-temps pour la seconder, Elodie, aujourd'hui patronne du salon, s'est déjà fait apprécier par son professionnalisme et sa gentillesse en tant que simple employée, **depuis décembre 2015**. Cette jeune coiffeuse a déjà une solide expérience de quinze années dans des salons choletais ou angevins.

Elodie Dubarry fera confiance à la même marque professionnelle de shampoings et soins, Wella, et proposera à ses clients (hommes, femmes et enfants) **une nouvelle carte de fidélité**, plus intéressante que la précédente, elle fait bénéficier de 15% de réductions au bout de dix prestations.

Avec son commerce déjà très enraciné dans La Possonnière, Elodie Dubarry suit avec attention le projet municipal cœur de village qui, à moyen terme, lui offrirait une autre dimension dans le village.

L'atelier d'Elodie, 20 rue de la Mairie - La Possonnière  
02 41 72 20 65 avec et sans rendez-vous.